16me Année — Numéro 6 SPEDIZIONE IN ABBONAMENTO POSTALE (Secondo Gruppo) Le num. L. 50 — 15 juin 1968

Le Peuple Valdôtain

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS
Rédaction et Administration au siège de
L'UNION VALDOTAINE
19, Portes Prétoriennes - Tél. 41120 - 11100 AOSTE
ABONNEMENTS
Ordinaire L. 1.000 – (semestre L. 600)
Etranger L. 2.000 – Soutien L. 5.000

Organe du Mouvement de l'Union Valdôtaine pour la défense de la minorité ethnique et linguistique valdôtaine

Le Lion et la Louve

« Les Valdôtains » — écrivions-nous après les élections, quelque peu décevantes, du 21 avril — « n'ont aucune raison de se démoraliser et de jeter le manche après la cognée, comme dit le proverbe. Quant aux antivaldôtains, ils feront bien de ne pas vendre la peau... du Lion avant de l'avoir tué ».

Les résultats des élections politiques du 19 mai nous ont donné raison.

Le Lion valdôtain — défini « coniglio strisciante » par le principal organe de César Bionaz — se porte fort bien. S'il n'a pas réussi à casser les reins de la Louve romaine, il lui a tout de même donné un coup de griffe magistral, qui l'a fait hurler de rage et de douleur.

Nos candidats ont obtenu en effet 31.457 (Chambre) et 28.414 (Sénat) voix, contre 34.481 et 32.009 à nos adversaires.

Il s'en est donc fallu de très peu pour que nous remportions la victoire.
Mais c'est sur un autre point surtout que nous voudrions attirer l'attention de nos lecteurs. Après les élections du 21 avril nos adversaires avaient souligné avec jubilation la distance (près de 14.000 voix) qui séparait les forces de la Résistance des tenants de la Capitulation. Ils croyaient que sous l'effet du découragement cet écart se serait maintenu et peut-être même accru aux élections du 19 mai.

Or il est arrivé exactement le contraire: constatant certains effets néfastes du vote du 21 avril et comprenant que l'autonomie valdôtaine courait un grave danger, l'électorat a réagi vigoureusement; le Lion valdôtain a fait un bond formidable et reconquis presque tout le terrain perdu précédemment; l'écart a été réduit de 13.000 à 3000 voix seulement. Un adversaire loyal écrivait: « con un balzo imprevedibile la formazione del Leone è riuscita ad eliminare il distacco enorme che la separava dai candidati presentati dal centro-sinistra ».

Avis donc aux mercantis qui avaient déjà vendu la peau du Lion avant de l'avoir tué !

Avis également aux roquets qui l'ont comparé à un « coniglio strisciante » !

Ce « lièvre » a des crocs et des griffes dont les Fils de la Louve goûteront encore les... caresses.

La crise du centre-gauche à Rome et en Vallée d'Aoste

Il a fallu près de deux mois de temps et trois réunions de l'Assemblée issue des élections du 21 avril, pour que César Bionaz réussît à former sa Junte.

La première séance eut lieu le 21 mai.

Elle était présidée par le conseiller le plus âgé (Quaizier, DC), assisté du plus jeune (Milanesio, PSU), en qualité de secrétaire.

L'appel nominal des conseillers nous donna tout de suite une idée de l'esprit républicain de ces deux représentants du centre-gauche. Aucun titre de chevalier, commandeur, grand-officier, etc..., ne fut omis. Le jeune socialiste semblait même y tenir plus fermement que le vieux démochrétien. On ne saurait être plus romain. Nul doute que ce respect pour la tradition féodale ne nous vaille une autre floraison de chevaliers, de commandeurs et de grands-officiers qui nous fera accepter avec un peu plus de résignation la politique antivaldôtaine du pouvoir central.

La tactique de M. Bionaz

En attendant, nous avons eu l'avantage d'approfondir notre connaissance de la démocratie « bionazienne » et de son respect pour les droits de la minorité.

Cette dernière ayant relevé des cas d'inégibilité et demandé — en conformité de l'art. 66 du Règlement du Conseil — le vote secret pour les trancher, César Bionaz s'y opposa avec une obstination digne d'une meilleure cause, multipliant les « distinguo » et chicanant à n'en plus finir. A celui qui lui faisait observer que les conseillers en question étaient inéligibles parce qu'ils n'avaient pas démissionné des conseils d'administration de diverses sociétés subventionnées par la Région, il répondait qu'il ne s'agissait pas de subvention mais de contribution ! A celui qui lui rappelait que l'article invoqué avait toujours été respecté par les précédentes majorités, il objectait que ce n'était pas une raison suffisante pour qu'il le fût également par l'actuelle ! A celui qui s'indignait de cet attentat aux droits de la minorité, il répliquait que la majorité également a ses droits ! ! !

Evidemment, tout cela prouve que César Bionaz craignait les surprises d'un vote secret.

M. Bionaz n'était pas sûr de sa prétendue majorité de centre-gauche.

Cette hypothèse fut d'ailleurs confirmée par sa proposition de renvoyer au 3 juin la formation de la Junte.

Une créature rachitique

Mais le 3 juin notre homme n'avait pas encore réussi à constituer sa majorité et demandait un autre délai de huit jours.

L'enfant engendré par dame DC et messire PSU ne voulait pas naître. Le forceps s'étant démontré insuffisant, il fallut recourir à une opération... césarienne. Enfin le 11 juin une créature rachitique a vu le jour. Personne n'ose encore se prononcer sur son avenir, pas même César Bionaz, qui a renvoyé à une autre séance son exposition du programme.

En attendant de savoir ce que veut faire ce prétendu gouvernement de centre-gauche, nous devons nous contenter d'en faire connaître les membres, qui sont les suivants: *Président:* BIONAZ César (DC); *Assesseurs:* ALBANEY Joseph (RV), industrie et commerce; BALESTRI François (PSU), tourisme; BORDON Mauro (DC), finances; COLOMBO Mario (PSU), travaux publics; DUJANY César (DC), instruction; MAPPELLI Ange (DC), santé et assistance sociale; MAQUIGNAZ Joseph (DC), agriculture.

Comme il est facile de constater, nous avons affaire à la même Junte qu'avant, avec les mêmes hommes aux mêmes places, excepté à l'Industrie et Commerce, où le r.v. Albaney a remplacé le dc Benzo.

A part cet os jeté au Rassemblement, dont la collaboration était indispensable à la formation de la majorité, rien n'a changé. Mais celui qui y verrait un indice de stabilité se tromperait grossièrement; il ne s'agit pas de stabilité mais d'une extrême instabilité; si l'on a touché le moins possible à l'édifice, c'est parce qu'il est dangereusement branlant.

La leçon du 19 mai

Les élections du 19 Mai ont montré en effet la faiblesse du centre-gauche, notamment en ce qui concerne le PSU (ex-PSI + ex-PSDI), lequel a perdu plus d'un million et demi de voix ainsi que 29 députés et 12 sénateurs par rapport aux précédentes élections de 1963.

Le coup a été tellement dur que le PSU a refusé pour le moment de participer à un nouveau gouvernement de centre-gauche avec la DC et le PRI.

La coalition de centre-gauche a perdu 4 sièges à la Chambre et 4 au Sénat. L'opposition de gauche a

(suite page 2)

Le «Monitore» contre la langue française ?

Le « Monitore Valdostano » du 10 mai publie un article intitulé « Proment contro Caveri ».

Commençons par examiner pourquoi et en quoi, selon l'organe « libéral », Proment et Caveri n'iraient pas d'accord; nous dirons ensuite pourquoi, à notre avis, l'article en question devrait s'intituler: « le Monitore contre la langue française ».

Dans notre numéro du 5 avril nous écrivions: « Si nous voulons sauver notre langue, nous ne devons pas nous contenter d'exiger le respect et l'application des articles du Statut qui lui sont favorables, nous devons la parler et l'écrire le plus possible, non seulement quand nous sommes entre nous valdôtains, mais également en présence des immigrés ».

Le « Monitore » voit une contradiction entre ces conseils et la conduite de M. Caveri, sous prétexte que dans un discours électoral tenu à Aoste il a alterné l'italien au français, pour se faire comprendre également des non-valdôtains nombreux à Aoste et qui sympathisent avec notre Mouvement.

Quant à nous, nous y voyons au contraire un accord parfait. En effet, nous n'avons pas écrit que nous devons nous servir exclusivement de notre langue, nous avons dit: le plus possible et même en présence d'immigrés. Or c'est exactement ce qu'a fait M. Caveri en cette circonstance.

On dirait d'ailleurs que ces Messieurs avaient prévu l'objection, car ils se sont empressés de faire suivre leur premier argument d'un procès aux intentions: « L'uso del francese o dell'italiano da parte del leader Caveri, anche e soprattutto al Consiglio Regionale, era ed è condizionato, — affirment-ils, — a fatti meramente ed esclusivamente propagandistici ed elettorali ».

Ces messieurs voudront bien nous permettre de ne pas partager leur opinion, d'autant plus qu'ils n'apportent aucune preuve à son appui. Nous croyons que M. Caveri, né dans une famille où le français était en honneur, ami de Chanoux, ancien membre de la Jeune Vallée d'Aoste, Président de l'Union Valdôtaine, auteur de plusieurs ouvrages en français, est sincèrement attaché à la langue de nos pères. Mais admettons même, par simple hypothèse, qu'il n'en soit pas ainsi, admettons qu'il parle et écrive en français par calcul politique, comme affirment ses adversaires du « Monitore », personne ne pourra nier cependant le fait qu'il respecte et qu'il sert notre langue.

Or l'on ne saurait en dire autant du « Monitore ». De français, pas une ligne, pas un mot, excepté dans le titre, qui est bilingue.

Ces messieurs nous objecteront sans doute qu'ils ont le plus grand respect pour le français: s'ils le bannissent de leur journal au profit de l'italien, c'est uniquement (« dura lex sed lex ») pour se faire comprendre de tout le monde. « Quando egli (Caveri) voleva o vuole farsi capire da tutti, — écrivent-ils en effet, — usa l'italiano ». Mais s'il en est ainsi, si c'est là l'unique raison de leur abandon du français, pourquoi le titre en français du « Moniteur » est-il dix fois plus petit que celui en italien ? — Pourquoi à l'intérieur et en quatrième page ne trouvons-nous plus que le titre italien ?

Le mépris (la haine même peut-être ?) pour notre langue est évident.

Aussi ne sommes-nous pas dupes des sophismes contenus dans l'article « Proment contro Caveri ».

Le titre « Proment contro Caveri » cache une marchandise frelatée que le « Monitore » n'a pas le courage d'appeler par son nom. Sous cette fausse étiquette, le valdôtain qui a gardé de bons yeux peut lire clairement: « pour les soi-disant valdôtains du Monitore, le français est une langue étrangère ».

Qu'ils l'avouent donc franchement ! Nous les estimerons davantage.

e. p.

AU CONSEIL DE LA VALLÉE

La ligne de l'Union Valdôtaine exposée par le conseiller Caveri

Nous publions les principaux passages de l'exposé fait par le Président de l'U.V. au Conseil de la Vallée, au cours de la séance du 11 juin.

« Pendant les quatre années de notre mandat, en tant que conseillers régionaux unionistes nous suivrons avant tout une ligne valdôtaine et nous défendrons d'abord les droits ethniques et linguistiques du Peuple Valdôtain.

Nous considérons la proposition de loi Codignola-Borghi comme le danger le plus grave pour l'existence même de la Communauté Valdôtaine, puisqu'elle déterminerait, si elle était adoptée, la destruction de l'Ecole Régionale Valdôtaine et de la langue française en Vallée d'Aoste.

Pour renforcer ce précieux patrimoine linguistique, il faut instituer à Aoste une Université européenne de langue française et il est urgent et nécessaire que des répéteurs puissent faire entendre aux Valdôtains les transmissions de la Télévision française et de la Télévision Suisse.

Nous savons très bien quelles ont été les autorités italiennes, les hautes autorités italiennes, qui en continuant la politique fasciste de génocide blanc, sous un camouflage pseudo-démocratique, se sont opposées au rayonnement de la Télévision de langue française en Vallée d'Aoste, tandis que les autorités françaises souvent accusées de nationalisme et d'anti-européisme sur les journaux de Turin, de Milan et de Rome, laissent que la Corse soit arrosée abondamment par la Télévision et par la Radio italiennes.

Tout cela démontre que si nous voulons sauvegarder notre ethnie, il faut que la Question Valdôtaine cesse de ressembler à une querelle de notables provinciaux, il faut que la Question Valdôtaine, comme la Question Sud-tyrolienne, comme la Question Catalane, comme toutes les Questions minoritaires ethniques et linguistiques européennes, devienne un Problème européen.

Le Val d'Aoste et l'Europe

Jusqu'à présent les questions minoritaires européennes ont été écrasées dans l'étau de la lutte entre Washington et Moscou. Mais beaucoup d'eau est passée sous les ponts. La guerre froide semble finie. Un climat nouveau commence à se former. Par une nouvelle solidarité européenne, toute communauté nationale ou minoritaire pourra retrouver sa dignité et sa liberté.

Ainsi, ce n'est qu'en posant la Question Valdôtaine sur le plan européen, que nous pourrons conquérir la zone franche, indispensable en ce carrefour européen et l'autonomie financière, sans laquelle l'autonomie politique et administrative n'existe pas; elle n'est qu'un simulacre, un mirage, une tromperie, une escroquerie, qui cache et qui masque un Régime de Protectorat colonial.

Voilà quel est le rôle que l'Union Valdôtaine pourra jouer dans le Pays, selon un style de dignité, de fierté et d'indépendance valdôtaine, selon le testament spirituel d'Emile Chanoux.

Les problèmes économiques et sociaux

En décembre 1963, la « Stampa » de Turin rendait hommage à l'honnêteté politique des Valdôtains et à la probité des administrateurs de la Région Valdôtaine. Quelques années après, les systèmes de la corruption et du chantage envahissaient la Vallée. A ce propos nous avons assisté, ces derniers mois et ces dernières semaines, à des phénomènes particulièrement... édifiants, tels que la nomination de M. Froio, — absolument incompétent en matière de sidérurgie et en matière de finances, — comme président de la Cogne ! Qu'est-ce que cela démontre ? Que cette nomination était la monnaie d'échange pour la formation de ce nouveau gouvernement régional soi-disant de centre-gauche.

On sait que j'ai toujours été antifasciste, je ne peux donc être soupçonné d'apologie du fascisme quand je dis que pendant le régime fasciste on n'avait rien vu de semblable, car les fascistes mêmes ont eu toujours la pudeur de nommer à la présidence de la Cogne des personnes compétentes, comme par exemple l'ingénieur Brezzi ou M. Silvestri, professeur au Polytechnique de Turin.

En matière sociale, nous repoussons la politique réactionnaire du soi-disant centre-gauche.

On parle beaucoup de politique des revenus, mais on ne dit pas que cette politique équivaut à un bloc des salaires, selon les intérêts du grand capital.

D'autre part, nous demandons que l'on reconnaisse aux travailleurs le droit au travail, tandis que dans un passé lointain et très récent la place de travail est devenue un instrument de chantage, de marchandage et de corruption.

Il est nécessaire également que des Conseils de gestion à participation ouvrière puissent dire leur mot sur les plans de production des établissements industriels et sur les salaires qui souvent sont inférieurs au minimum vital.

En matière d'agriculture, il faudra que le Conseil régional, en examinant attentivement les résultats des recherches économiques et sociales qui ont été rédigées pendant notre administration et en étudiant les réformes réalisées en d'autres pays, puisse défendre les intérêts et les prix de revient de l'agriculture et de la zootechnie, qui sont menacés gravement par le Marché Commun.

Du reste, nous savons que l'économie agricole de la plaine du Pô est beaucoup plus forte que l'économie agricole de la Vallée d'Aoste et des pays de montagne en général; malgré cela, dans la plaine du Pô l'on a abattu dernièrement des dizaines et des dizaines de milliers de têtes de bétail. Pourquoi ? Parce que les campagnards comprennent qu'avec le Marché commun il y aura fatalement une réduction de la production, parce que l'économie agricole de la plaine du Pô n'est pas compétitive avec l'économie plus moderne et plus évoluée d'autres pays du Marché commun.

Voilà un ample domaine dans lequel tout le Conseil de la Vallée devra se mettre à l'oeuvre pour étudier sérieusement ces questions.

D'autre part, il ne faut pas oublier que les intérêts de la paysannerie peuvent être défendus par l'aménagement de villages touristiques, à gestion coopérative, tout en laissant à nos campagnards la propriété du sol et de leurs maisons rurales ».

M. Caveri a terminé son intervention en constatant que « dans le choix du Président du Conseil la majorité actuelle a montré de manquer de sensibilité valdôtaine, démocratique et antifasciste ».

Quant à l'Assessorat à la « programmation » que l'on aurait l'intention de créer, il a déclaré que l'institution d'un huitième assessorat dans une région de 100.000 habitants ne s'explique que par des nécessités de cuisine partitocratique et révèle une regrettable indifférence pour la bonne administration des deniers publics.

La crise du centre-gauche

(Suite de la page 1)

fait par contre des progrès sensibles. Si nous sommons en effet les élus du PCI et du PSIUP, nous constatons une augmentation de 10 députés (200 au lieu de 190) et de 5 sénateurs (101 au lieu de 96).

L'opposition de droite a reculé de nouveau. Le PLI a perdu en effet 8 députés (31 au lieu de 39, 1.850.249 voix au lieu de 2.144.170, chute de 7% à 5,8%) et 2 sénateurs (16 au lieu de 18, chute de 7,4% à 6,8%); le MSI et le PDIUM ont perdu ensemble 5 députés (30 au lieu de 35) et 3 sénateurs (13 au lieu de 16).

Ce déplacement considérable de suffrages de l'électorat de droite vers la DC, en même temps que le déplacement parallèle de l'électorat de gauche vers le PCI et le PSIUP, prouve que le soi-disant centre-gauche a fait surtout une politique de centre et indique qu'il s'orientera toujours plus dans cette direction, si les socialistes affaiblis acceptent de reprendre la marche avec une DC renforcée et encore plus fortement ancrée à droite qu'auparavant.

Dans notre région autonome

En Vallée d'Aoste les élections politiques du 19 mai ont dissipé l'équivoque des administratives du 21 avril et prouvé que la coalition de centre-gauche est beaucoup moins forte qu'il ne paraissait au premier abord. Nonobstant l'appui des droites, ses candidats n'ont remporté la victoire que de justesse: 34.481 (Berthet) et 32.009 (Ollietti) contre 31.457 (Fillietroz) et 28.414 (Marcoz).

Environ trois mille voix de différence, au lieu des 13.000 et plus dont se vantaient nos adversaires au lendemain du 21 avril.

Les élections du 19 mai ont dévoilé les profondes divergences qui existent au sein de la coalition de centre-gauche et qui n'ont pu éclater lors des précédentes élections du 21 avril, en grande partie à cause du système électoral adopté à cette occasion. Le système proportionnel à listes bloquées favorise en effet la discipline de parti et, par le moyen des votes de préférence à l'intérieur de la liste, permet l'opposition interne mais la force en quelque sorte à rester interne. A ce point de vue, les élections du 19 mai, faites d'après le système uninominal, furent plus libres et leurs résultats sont plus indicatifs.

* * *

Parmi les questions qui divisent le centre-gauche en Vallée d'Aoste, il y a le projet de loi Codignola-Borghi contre l'autonomie de l'Ecole Valdôtaine. Dans son numéro du 8 mars dernier, l'« Avanti », organe du PSU, demandait la votation immédiate de ce projet de loi. Or ce n'est pas l'avis de certains démochrétiens valdôtains, auxquels l'auteur de l'article ne ménageait pas d'ailleurs les reproches, les sarcasmes et les menaces. Ce n'est pas l'avis non plus, semble-t-il, du Rassemblement Valdôtain.

Que faut-il penser, par conséquent, de la présence d'un conseiller du Rassemblement dans la Junte Bionaz ? Que penser également de l'assessorat à l'instruction assigné de nouveau à M. Dujany, malgré cette phrase péremptoire de l'« Avanti » du 8 mars: « Il compagno Froio segretario regionale del partito, nel recente convegno organizzativo, ha detto chiaramente che non è intenzione del partito avallare, in nessun modo, candidature assessorili che siano incompatibili con l'approvazione della Codignola-Borghi » ?

Est-ce que les socialistes ont renoncé à faire approuver le projet de loi Codignola-Borghi ?

Est-ce au contraire le Rassemblement et les dc valdôtains qui auraient capitulé ?

Ou bien s'est-on accordé pour renvoyer la discussion à un moment plus favorable ?

Cette troisième hypothèse nous semble la plus vraisemblable. Elle est d'ailleurs confirmée par le silence de César Bionaz sur le programme de la « majorité ». Il est clair qu'à Aoste comme à Rome les partis qui formaient le centre-gauche n'arrivent plus à s'entendre. Une consultation de la base s'impose. Le PSU national l'a fort bien compris. En attendant le congrès du parti qui se tiendra en novembre, il a décidé de ne pas participer au gouvernement. Il est à souhaiter que ce besoin de voir clair et de marcher droit soit senti également chez nous par les partis du soi-disant centre-gauche, sans quoi, au lieu d'un gouvernement régional au service de la Vallée d'Aoste, nous risquons d'avoir un « sottogoverno » soucieux seulement de se disputer les prébendes et le pouvoir.

COMBEFROIDE

LES RESULTATS DES ELECTIONS POUR LA CHAMBRE

Partis	1968 voix	%	sièges	1963 voix	%	sièges
DC	12.428.663	39,1	266	11.773.182	38,3	260
PCI	8.555.131	26,9	177	7.767.601	25,3	166
PSU	4.604.329	14,5	91	6.132.107	19,9	120
PLI	1.850.249	5,8	31	2.144.170	7	39
MSI	1.415.307	4,5	24	1.570.282	5,1	27
PSIUP	1.414.043	4,5	23	—	—	—
PRI	626.074	2,0	9	420.213	1,4	6
PDIUM	414.143	1,3	6	536.949	1,7	8
Volkspartei	152.901	0,5	3	135.444	0,4	3
Union Vald.	31.457	0,1	—	31.844	0,1	1

REMERCIEMENT

Dans l'impossibilité de le faire individuellement les Familles Proment et Deffeyes remercient les parents, les amis et toutes les personnes de Gignod et des Pays environnants, accourues si nombreuses, qui, par un touchant témoignage d'affection et de sympathie, ont pris part à la profonde douleur causée par la perte de leur cher Père

PROMENT BLAISE

Elles remercient d'une façon toute particulière le Curé de Gignod, le Prof. Don Louis Gal, les Curés de Jovençan et de Variney-Signayes, le Médecin traitant Doct. Curto, Messieurs les Prof. Directeurs didactiques Jean Pezzoli et Victor Moussanet, le Corps enseignant et les écoliers de Gignod, le Section des Ex-Combattants, les chantres, l'organiste et tous les voisins qui se sont si généreusement prodigués dans cette triste circonstance.

La Fronde et la Mafia

Le Français est resté frondeur. De Gaulle (frondeur lui-même à sa manière) en sait quelque chose. De retour le 18 mai d'une tournée en Roumanie, il trouva Paris couvert de barricades et la France paralysée par les grèves. Quand les ministres épouvantés lui exposèrent la situation, il ne put s'empêcher de s'écrier: « La France est toujours un exemple pour le monde »... ou quelque chose de ce genre. Il avait raison: les Français de 1968 se sont montrés dignes de leurs ancêtres de 1789.

A ce propos, M. Guido Piovene écrivait dans « La Stampa » du 26 mai: « Qualcuno ripeteva la vecchia favola di una decadenza intellettuale francese... Chi seguiva la Francia con occhio più attento ne aveva un'idea differente. Non che vedesse disegnarsi nuove situazioni politiche, nè che potesse prevedere gli avvenimenti d'oggi, avvenimenti subitanei, che hanno colto di sorpresa tutti, e De Gaulle per il primo. Ma rimaneva intatta la fecondità dell'intelligenza francese. Il fatto che la maggior parte dei movimenti di pensiero, che si diffondono nel mondo, magari eversivi ed eretici, ancora oggi provengono dalla Francia, doveva portarci a riflettere. Duravano e continuavano a germogliare, accanto a l'apparente astensione dalla politica, i caratteri principali dell'intelligenza francese: il radicalismo, il coraggio di discutere tutto fino dai fondamenti, di guardare le cose a fondo e condurre la esperienza a fondo fino alle ultime conseguenze, l'abbandono, al momento giusto, di ogni opportunismo intellettuale.

« Proprio per questo l'intelligenza francese è anche imprevedibile, scattante. Qui è la grandezza della Francia. Queste cose hanno sempre, prima o poi, conseguenze politiche, che vengono fuori per solito quando le aspettiamo meno. Esse portano d'un tratto in testa una nazione che sembrava attardata. Quella che oggi avviene in Francia è infatti una fiammata d'intelligenza; anche se non sappiamo se l'esito sarà buono e anche se ha le sue scorie e la sua parte di pazzia ».

Mais admirer n'est pas nécessairement approuver. Le général n'aime pas l'émeute, surtout quand elle a un caractère plus communard que jacobin: trop de drapeaux rouges et de drapeaux noirs! Après quelques heures de perplexité, il passa à la contre-attaque. Sa proposition d'un referendum ayant fait long feu, il opta pour la dissolution de l'Assemblée et de nouvelles élections, non sans avoir eu soin de s'assurer auparavant l'appui de l'armée et de la droite, en administiant ou graciant de nombreux condamnés de l'OAS.

Les grèves et les émeutes durèrent encore une quinzaine de jours. Le 11 juin, trois autres morts (un étudiant et deux ouvriers) venaient s'ajouter à la liste déjà longue des victimes. Le 17, la Sorbonne, qui fut un des principaux foyers de la révolte, était occupée par la police.

Les prochaines élections des 23 et 30 juin nous diront qui est le vainqueur.

* * *

Si le Français aime l'émeute, l'Américain a tout l'air d'avoir un faible pour l'attentat individuel.

Le 5 juin, Robert Kennedy, candidat à la présidence des Etats-Unis, tombait sous les coups d'un terroriste comme son frère le Président John Kennedy en 1963.

Il est vrai que son meurtrier, un certain Sichan Bishar, n'est pas américain, mais a-t-il agi seul et de sa propre initiative ?

Il est permis d'en douter.

Robert Kennedy, qui avait été le collaborateur de son frère, partageait les idées progressistes de celui-ci et en poursuivait avec courage l'action politique, notamment en faveur des nègres et des déhérités. In nous paraît donc logique de supposer, jusqu'à preuve du contraire, qu'il existe entre ces deux crimes monstrueux un lien caché qu'on devrait s'efforcer de découvrir, dans l'intérêt de la justice, de la démocratie, et peut-être même de la paix mondiale.

A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler l'assassinat du pasteur nègre Martin Luther King, prix Nobel, abattu à coups de carabine cinq ou six semaines avant Robert Kennedy.

L'assassin présumé du leader nègre est un certain James Earl Ray, citoyen des USA, arrêté en Angleterre le 8 juin, et dont les autorités américaines ont demandé l'extradition. Or le frère de celui-ci, John Larry Ray, propriétaire d'un petit restaurant à St-Louis, a déclaré aux journalistes: « Si James a réellement tué Luther King, il n'a pu le faire que pour de l'argent ». Nous aurions donc affaire à un sicaire.

L'aubergiste a exprimé également la crainte que son frère soit tué avant d'avoir eu le temps de « vider le sac ». Il paraît que cette crainte de voir éliminer avant le procès les assassins présumés de Robert Kennedy et de Luther King est très répandue en USA, où l'on se souvient de la fin de Oswald et l'on parle de plus en plus des « hommes sans visage », autrement dit d'une « Mafia » politique responsable de ces délits.

Algèbre de notre Europe

Rares sont les institutions et les organisations européennes ou internationales qui sont appelées par leur nom. Le désir d'être bref ou de s'exprimer rapidement multiplie l'emploi des sigles et souvent cette rapidité nuit à la clarté.

Le Conseil de l'Europe, malgré quelques timides menaces d'emploi des deux lettres „C.E.", a échappé à cette tendance „abréviationniste", mais il est seul en Europe à conserver l'intégrité de son nom. Aussi, les Européens de plus en plus nombreux qui s'intéressent au travail d'unification doivent-ils se familiariser avec une sorte d'algèbre européenne.

Ils trouveront ici la liste et l'interprétation des 60 principaux sigles qui désignent

(suite page 4)

LES RESULTATS DES ELECTIONS POUR LE SENAT

Partis	1968 voix	1968 %	1968 sièges	1963 voix	1963 %	1963 sièges
DC	**10.955.458**	**38,4**	**135**	10.217.780	37,2	133
PCI-PSIUP	**8.580.476**	**30,0**	**101**	6.933.310	25,2	84
PSU	**4.349.668**	**15,2**	**46**	5.593.365	20,4	58
PLI	**1.934.061**	**6,8**	**16**	2.028.123	7,4	18
MSI-PDIUM	**1.908.485**	**6,6**	**13**	1.888.325	6,9	16
PRI	**626.604**	**2,2**	**2**	223.350	0,8	—
Volkspartei	**131.015**	**0,5**	**2**			
Union Vald.	**28.414**	**0,1**	**—**	29.510	0,1	1

DES « CONTES DU LUNDI » D'ALPHONSE DAUDET

Les trois sommations

Les récentes émeutes parisiennes nous ont rappelé à l'esprit « Les trois sommations », un récit d'Alphonse Daudet publié en 1873 dans les « Contes du Lundi ». Nos lecteurs en goûteront certainement le réalisme tout pénétré de sympathie et d'humour, qui distingue si bien l'auteur des « Lettres de mon moulin », « Le petit Chose », « Tartarin de Tarascon », etc... Il est bien d'ajouter cependant que « Les trois sommations », tableau de troubles légers et ordinaires, ne donnent qu'une idée imparfaite, et quelque peu caricaturale, des violentes émeutes qui viennent de bouleverser Paris et ont fait de nombreuses victimes.

Aussi vrai que je m'appelle Bélisaire et que j'ai mon rabot dans la main en ce moment, si le père Thiers (1) s'imagine que la bonne leçon qu'il vient de nous donner aura servi a quelque chose, c'est qu'il ne connaît pas le peuple de Paris. Voyez-vous, monsieur, ils auront beau nous fusiller en grand, nous déporter, nous exporter, mettre Cayenne au bout de Satory, bourrer les pontons comme des barils à sardines, le Parisien aime l'émeute, et rien ne pourra lui enlever ce goût-là ! On a ça dans le sang. Qu'est-ce que vous voulez ? Ce n'est pas tant la politique, qui nous amuse, c'est le train qu'elle fait; les ateliers fermés, les rassemblements, la flâne et puis encore quelque chose en plus que je ne saurais vous dire.

Pour bien comprendre cela, il faut être né, comme moi, rue de l'Orillon, dans un atelier de menuisier, et depuis huit ans jusqu'à quinze qu'on m'a mis en apprentissage, avoir roulé le faubourg avec une voiture à bras pleine de copeaux. Ah, dame ! je peux dire que je m'en suis payé des révolutions, dans ce temps-là. Tout petit, pas plus haut qu'une botte, dès qu'il y avait du bruit dans Paris, vous étiez sûr de m'y voir par un bout. Presque toujours je savais ça d'avance. Quand je voyais les ouvriers s'en aller bras dessus, bras dessous, dans le faubourg, en prenant le trottoir tout en large, les femmes sur les portes causant, gesticulant, et tous ces tas de monde qui descendaient des barrières, je me disais en charriant mes copeaux: « Bonne affaire ! il va y avoir quelque chose... ».

En effet, ça ne manquait pas. Le soir, en rentrant chez nous, je trouvais la boutique pleine; des amis du père causaient politique autour de l'établi,des voisins lui apportaient le journal; car dans ce temps-là il n'y avait pas de feuilles à un sou comme maintenant. Ceux qui voulaient recevoir le journal se cotisaient à plusieurs dans la même maison et se le passaient d'étage en étage... Papa Bélisaire, qui travaillait toujours malgré tout, poussait son rabot avec colère en entendant les nouvelles; et je me rappelle que ces jours-là, au moment de se mettre à table, la mère ne manquait jamais de nous dire:

« Tenez-vous tranquilles, les enfants... Le père n'est pas content, rapport aux affaires de la politique ».

« Le commissaire est là... gare tout à l'heure les coups de trique ».

Ce n'était pas encore tant les coups de trique qui m'impressionnaient, mais ce diable d'homme avec son écharpe sur son habit noir, et ce grand chapeau de monsieur qui lui donnait l'air d'être en visite au milieu des schakos et des tricornes, ça me faisait un effet... ! Après un roulement de tambour, le commissaire commençait à marmotter quelque chose. Comme il était loin de nous, malgré le grand silence, sa voix s'en allait dans l'air, et on n'entendait que ça:

« Mn... mn... mn... ».

Le sergent de ville

Moi, vous pensez, je n'y comprenais pas grand'chose, à ces sacrées affaires. Tout de même, il y avait des mots qui m'entraient dans la tête à force de les entendre, comme, par exemple:

« Cette canaille de Guizot (2) qui est allé à Gand ! ».

Je ne savais pas bien ce que c'était que ce Guizot, ni ce que cela voulait dire d'être allé à Gand; mais c'est égal ! Je répétais avec les autres:

« Canaille de Guizot !... Canaille de Guizot !... ».

Et j'y allais d'autant plus de bon coeur à l'appeler canaille, ce pauvre M. Guizot, que, dans ma tête, je le confondais avec un grand coquin de sergent de ville qui se tenait au coin de la rue de l'Orillon et me faisait toujours des misères, par rapport à ma charrette de copeaux... Personne ne l'aimait dans le quartier, ce grand rouge-là ! Les chiens, les enfants, tout le monde lui était après; il n'y avait que le marchand de vin qui, de temps en temps, pour l'amadouer, lui glissait un verre de vin dans l'entre-bâillement de sa boutique. Le grand rouge s'approchait sans avoir l'air de rien, regardait à droite et à gauche s'il n'y avait pas de chefs, puis, en passant, uit !... Je n'ai jamais vu siffler un verre de vin si lestement. Le malin, c'était de guetter le moment où il avait le coude en l'air, et d'arriver derrière en criant:

« Gare, sergo !... voilà l'officier ».

On est comme ça dans le peuple de Paris, c'est le sergent de ville qui porte la peine de tout. On s'habitue à les haïr, les pauvres diables, à les regarder comme des chiens. Les ministres font des bêtises, c'est aux sergents de ville qu'on les fait payer, et quand une fois il arrive une bonne révolution, les ministres s'en vont à Versailles, et les sergents de ville dans le canal...

Pour en revenir donc à ce que je vous disais, dès qu'il y avait quelque chose dans Paris, j'étais un des premiers à le savoir. Ces jours-là, on se donnait rendez-vous, tous les petits du quartier, et nous descendions ensemble le faubourg. Il y avait des gens qui criaient:

« C'est rue Montmartre... non !... à la porte Saint-Denis ».

D'autres qui s'étaient trouvés en course de ce côté-là, revenaient furieux de n'avoir pas pu passer. Les femmes couraient chez les boulangers. On fermait les portes cochères. Tout cela nous montait. Nous chantions, nous bousculions en passant les petits marchands des rues qui relevaient bien vite leurs étalages, leurs éventaires comme les jours de grand vent. Quelquefois, en arrivant au canal, les ponts des écluses étaient déjà tournés. Des fiacres, des camions s'arrêtaient là. Les cochers juraient, le monde s'inquiétait. Nous escaladions en courant cette grande passerelle toute en marches qui séparait alors le faubourg de la rue du Temple, et nous arrivions sur les boulevards.

Les coups de trique

C'est ça qui est amusant, le boulevard, les mardis gras et le jours d'émeute. Presque pas de voitures; on pouvait galoper à son aise sur cette grande chaussée. En nous voyant passer, les boutiquiers de ces quartiers savaient bien ce que cela voulait dire, et fermaient vite leurs magasins. On entendait claquer les volets; mais tout de même, une fois la boutique fermée, ces gens là se tenaient sur le trottoir devant leurs portes, parce que chez les Parisiens la curiosité est plus forte que tout.

Enfin nous apercevions une masse noire, la foule, l'encombrement. C'était là !... Seulement, pour bien voir, il s'agissait d'être au premier rang; et dame ! on en recevait de ces taloches... Pourtant, à force de pousser, de bousculer, de se glisser entre les jambes, nous finissions par arriver... Une fois bien placés en avant de tout le monde, on respirait et on était fier. Le fait est que le spectacle en valait la peine.

Non, voyez-vous, jamais M. Bocage, jamais M. Mélingue (3) ne m'ont donné un battement de coeur pareil à celui que j'avais en voyant là-bas, au bout de la rue, dans l'espace resté vide, le commissaire s'avancer, avec son écharpe... Les autres criaient:

« Le commissaire ! Le commissaire ! ».

Moi je ne disais rien. J'avais les dents serrées de peur, de plaisir, de je ne sais quoi; en moi-même je pensais:

Ce gueux de commissaire

Mais nous la connaissions aussi bien que lui la loi sur les attroupements. Nous savions que nous avions droit à trois sommations avant d'arriver aux coups de trique. Aussi la première fois personne ne bougeait. On restait là, bien tranquille, les mains dans les poches... Par exemple, au second roulement, on commençait à devenir vert, et à regarder de droite et de gauche par où il faudrait passer... Au troisième roulement, prrt ! C'était comme un départ de perdreaux, et des cris, des miaulements, un envolement de tabliers, de chapeaux, de casquettes, et puis là-bas derrière, les triques qui commençaient à taper. Non, vrai ! Il n'y avait pas de pièces de théâtre capables de vous donner de ces émotions-là. On en avait pour huit jours à raconter cela aux autres, et comme ils étaients fiers ceux qui pouvaient dire:

« J'ai entendu la troisième sommation !... ».

Il faut dire aussi qu'à ce jeu on risquait quelquefois des morceaux de sa peau. Figurez-vous qu'un jour, à la pointe Saint-Eustache, je ne sais comment le commissaire fit son compte, mais pas plutôt le second roulement, voilà les municipaux (4) qui partent, la trique en l'air. Je ne restai pas là à les attendre, vous pensez bien. Mais j'avais beau allonger mes petites jambes, un de ces grands diables s'était acharné sur moi et me serrait de si court, de si court, qu'après avoir senti deux ou trois fois le vent de sa trique, je finis par la recevoir en plein sur la tête. Dieu de Dieu, quelle décharge ! Je n'ai jamais vu pareille illumination... On me rapporta chez nous la figure fendue, et si vous croyez que ça m'avait corrigé... Ah ! ben oui, tout le temps que la pauvre maman Bélisaire me mettait des compresses, je ne cessais pas de crier:

« Ce n'est pas ma faute... C'est ce gueux de commissaire qui nous a trichés... il n'a fait que deux sommations ! ».

Alphonse Daudet

1) THIERS Adolphe (1797-1877), homme d'Etat et historien, ministre en 1832, président du Conseil en 1836 et en 1840. Chef du pouvoir exécutif en 1970, il eut à conclure le traité de Francfort avec la Prusse et à réprimer l'insurrection de la Commune. Elu président de la République par l'Assemblée nationale (1871). Renversé du pouvoir par une coalition des partis monarchiste et conservateur (1873), il fut élu sénateur de Belfort, puis député de Paris.

2) GUIZOT François (1784-1874), homme d'Etat et historien, ministre sous Louis-Philippe, il se montra le rival de Thiers et le défenseur des idées conservatrices. Le refus qu'il opposa aux revendications du parti libéral provoqua la révolution de février 1848.

3) Dramaturges de l'époque.

4) Gardes municipaux: chargés de la police militaire de Paris.

DIR. RESP. EMILE PROMENT
Enreg. Tribunal d'Aoste 24-5-1954

Imprimerie I.T.L.A. - Aoste
15, rue M. Solarolo - Téléph. 22-59

Algèbre de notre Europe

(suite de la page 2)

non seulement des institutions ou organisations européennes proprement dites, mais encore des organismes internationaux dont les activités intéressent plus ou moins directement l'Europe et peuvent être mentionnées dans un contexte européen.

Pour faciliter la consultation de cette liste, les sigles ont été placés par ordre alphabétique:

A.E.E.N. - Agence Européenne pour l'Energie Nucléaire (de l'O.C.D.E.).
A.E.L.E. - (E.F.T.A.) Association Européenne de Libre-Echange.
A.E.P. - Agence Européenne de Productivité (de l'O.C.D.E.).
A.I.E.A. - Agence Internationale de l'Energie Atomique (O.N.U.).
A.M.E. - Accord Monétaire Européen.
B.E.I. - Banque Européenne d'Investissement (créée en 1957 par le Traité de Rome — Communauté Economique Européenne).
B.I.R.D. - Banque Internationale de Reconstruction et de Développement.
B.I.T. - Bureau International du Travail (O.N.U.).
C.A.D. - Comité d'Aide au Développement (réunissant des pays exportateurs de capitaux pour accroître le volume de l'aide aux pays sous-développés).
C.C.C. - Conseil de la Coopération Culturelle (Conseil de l'Europe).
C.C.D. - Conseil de Coopération Douanière.
C.C.E. - Conseil des Communes d'Europe.
C.C.E.E. - Comité pour la Coopération Economique Européenne.
C.C.T.A. - Commission de Coopération Technique en Afrique au sud du Sahara.
C.E.A. - Confédération Européenne de l'Agriculture.
C.E.A.C. - Commission Européenne de l'Aviation Civile.
C.E.C. - Centre Européen de la Culture.
C.E.C.A. - Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.
C.E.C.L.E.S. - (E.L.D.O.) Conseil Européen pour la costruction de Lanceurs de Satellites.
C.E.E. - Communauté Economique Européenne (appelée également „Marché commun", en Italie M.E.C.).
C.E.E. - Commission Economique pour l'Europe (de l'O.N.U.).
C.E.E.A. - Communauté Européenne de l'Energie Atomique (appelée également „Euratom").
C.E.M.T. - Conférence Européenne des Ministres des Transports.
C.E.N.T.O. - Organisation du Traité Central (pacte de Bagdad entre l'Iran, le Pakistan, le Royaume-Uni et la Turquie.
C.E.P.C. - Comité Européen pour les Proplèmes Criminels (Conseil de l'Europe).
C.E.P.L. - Conférence Européenne des Pouvoirs Locaux (Conseil de l'Europe).
C.E.P.T. - Conférence Européenne des Postes et Télécommunications
C.E.R.N. - Organisation Européenne pour la recherche Nucléaire.
C.E.R.S. - Centre Européen pour la Recherche Spatiale.
C.I.C.R. - Comité International de la Croix-Rouge.
C.I.M.E. - Comité Intergouvernemental pour les Migrations Européennes.
C.I.R.F. - Centre d'Information et de Recherche sur la Formation professionelle.
C.I.S.C. - Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens.
C.I.S.L. - Confédération Internationale des Syndicats Libres.
C.O.M.E.-C.O.N. - Conseil d'Assistance Mutuelle Economique (organe de la coopération économique entre l'U.R.S.S. et les républiques populaires).
F.M.I. - Fonds Monétaire International.
E.N.U.R. - Fonds des Nations Unies pour les Réfugiés.
G.A.T.T. - Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce.
H.C.N.U.R. - Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés.
L.E.C.E. - Ligue Européenne de Coopération Economique.
M.E. - Mouvement Européen.
M.F.E. - Mouvement Fédéraliste Européen.
O.A.A. - (F.A.O.) Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.
O.A.C.I. - Organisation de l'Aviation Civile Internationale.
O.C.D.E. - Organisation de Coopération et de Développement Economiques.
O.I.T. - Organisation Internationale du Travail.
O.M.S. - Organisation Mondiale de la Santé.
O.N.U. - Organisation des Nations Unies.
O.R.E. - Organisation Régionale Européenne de la Confédération Internationale des Syndicats Libres.
O.T.A.N. - Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.
O.T.A.S.E. - Organisation du Traité pour la défense collective de l'Asie du Sud-Est (France, Royaume-Uni, Etats-Unis, Pakistan, Philippines, Thaïlande, Australie, Nouvelle-Zélande).
U.E.B.I. - Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.
U.E.O. - Union de l'Europe Occidentale (Accord défensif au sein de l'O.T.A.N. entre 7 pays: les six membres des Communautés européennes plus le Royaume-Uni).
U.E.P. - Union Européenne de Paiements (remplacée depuis 1958 par l'Accord Monétaire Européen).
U.E.R. - Union Européenne de Radiodiffusion
U.I.T. - Union Internationales des Télécommunications.
U.I.V. - Union Internationale des Villes et Pouvoirs locaux.
U.N.E.S.C.O. - Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.
U.N.I.C.E.F. - (F.I.S.E.) Fonds des Nations Unies pour l'Enfance.
U.P.U. - Union Postale Universelle.

Les résultats des élections pour la Chambre et le Sénat

CHAMBRE DES DEPUTES				COMMUNES	SENAT DE LA REPUBLIQUE			
U.V. et gauche (*)		D.C. alliés et droite (**)			U.V. et gauche (***)		D.C. alliés et droite	
1963	1968	1963	1968		1963	1968	1963	1968
86	**97**	168	**167**	ALLAIN	94	**88**	145	**152**
116	**138**	252	**239**	ANTEY-ST-ANDRE'	120	**121**	224	**236**
10149	**10196**	9352	**11588**	AOSTE	9236	**9221**	7864	**10486**
508	**490**	202	**201**	ARNAZ	482	**454**	182	**191**
259	**240**	231	**250**	ARVIER	231	**220**	214	**242**
128	**104**	140	**139**	AVISE	111	**101**	137	**130**
213	**205**	476	**462**	AYAS	208	**174**	413	**445**
435	**388**	385	**433**	AYMAVILLES	403	**339**	330	**405**
35	**29**	101	**90**	BARD	28	**25**	84	**80**
59	**54**	111	**95**	BIONAZ	60	**43**	84	**91**
222	**199**	158	**176**	BRISSOGNE	216	**181**	142	**168**
291	**301**	369	**352**	BRUSSON	274	**277**	332	**334**
185	**163**	277	**270**	CHALLANT-ST-ANSELME	176	**154**	261	**246**
193	**169**	219	**245**	CHALLANT-ST-VICTOR	179	**166**	207	**228**
306	**344**	273	**249**	CHAMBAVE	286	**319**	241	**240**
26	**33**	76	**64**	CHAMOIS	28	**22**	65	**65**
277	**252**	153	**159**	CHAMPDEPRAZ	253	**233**	136	**149**
115	**150**	216	**535**	CHAMPORCHER	105	**135**	193	**186**
491	**489**	342	**209**	CHARVENSOD	460	**448**	296	**338**
1123	**1166**	1305	**364**	CHATILLON	1056	**1026**	1156	**1250**
656	**570**	516	**1300**	COGNE	640	**511**	465	**554**
474	**323**	544	**573**	COURMAYEUR	477	**290**	450	**821**
748	**711**	441	**884**	DONNAS	692	**660**	406	**493**
90	**78**	208	**200**	DOUES	83	**70**	185	**181**
52	**49**	102	**107**	EMARESE	48	**43**	93	**98**
179	**195**	166	**176**	ETROUBLES	168	**179**	143	**168**
464	**416**	338	**374**	FENIS	425	**394**	320	**352**
174	**163**	264	**225**	FONTAINEMORE	159	**149**	254	**217**
229	**216**	157	**178**	GABY	215	**199**	142	**161**
313	**296**	311	**287**	GIGNOD	301	**268**	268	**281**
509	**521**	407	**438**	GRESSAN	445	**462**	349	**413**
88	**87**	42	**54**	GRESSONEY-LA-TRINITE'	81	**82**	39	**44**
238	**226**	208	**234**	GRESSONEY-ST-JEAN	223	**210**	192	**219**
312	**316**	316	**337**	HONE	278	**301**	292	**310**
132	**119**	222	**209**	INTROD	117	**102**	200	**204**
101	**100**	204	**173**	ISSIME	100	**88**	187	**171**
508	**568**	321	**301**	ISSOGNE	472	**506**	300	**284**
148	**139**	114	**115**	JOVENÇAN	133	**120**	111	**116**
33	**39**	35	**31**	LA-MAGDELEINE	32	**32**	31	**30**
483	**427**	503	**518**	LA-SALLE	458	**376**	466	**506**
226	**176**	291	**301**	LA-THUILE	197	**155**	263	**278**
136	**170**	163	**147**	LILLIANES	133	**154**	154	**139**
513	**486**	329	**358**	MONTJOVET	465	**442**	300	**341**
455	**437**	299	**371**	MORGEX	427	**391**	258	**352**
551	**642**	707	**629**	NUS	509	**542**	632	**622**
61	**62**	71	**79**	OLLOMONT	63	**59**	64	**74**
66	**64**	65	**57**	OYACE	61	**60**	54	**51**
247	**245**	110	**91**	PERLOZ	224	**230**	98	**83**
192	**224**	219	**179**	POLLEIN	174	**191**	194	**169**
71	**72**	156	**134**	PONT-BOZET	71	**69**	144	**121**
176	**171**	150	**174**	PONTEY	163	**156**	135	**158**
1118	**1139**	749	**864**	PONT-ST-MARTIN	1019	**1035**	670	**808**
110	**115**	300	**342**	PRE'-ST-DIDIER	104	**104**	254	**326**
714	**709**	622	**586**	QUART	660	**640**	549	**571**
24	**24**	39	**46**	RHEMES-NOTRE-DAME	22	**18**	35	**41**
108	**97**	60	**69**	RHEMES-ST-GEORGES	99	**94**	57	**60**
89	**118**	162	**139**	ROISAN	85	**97**	145	**134**
549	**522**	369	**427**	ST-CHRISTOPHE	530	**475**	327	**403**
116	**117**	129	**118**	ST-DENIS	116	**107**	118	**112**
441	**359**	204	**273**	ST-MARCEL	406	**326**	189	**278**
108	**95**	113	**106**	ST-NICOLAS	100	**83**	103	**102**
15	**24**	112	**103**	ST-OYEN	16	**23**	107	**97**
454	**436**	400	**434**	ST-PIERRE	441	**410**	357	**412**
144	**148**	169	**223**	ST-RHEMY - BOSSES	144	**126**	135	**194**
1064	**1219**	1238	**1572**	ST-VINCENT	1016	**1105**	1102	**1484**
683	**681**	347	**449**	SARRE	622	**636**	301	**412**
121	**149**	266	**231**	TORGNON	99	**116**	236	**221**
21	**21**	244	**219**	VALGRISANCHE	19	**18**	220	**211**
164	**152**	276	**259**	VALPELLINE	155	**137**	235	**246**
75	**54**	112	**125**	VALSAVARANCHE	81	**48**	98	**118**
292	**318**	666	**733**	VALTOURNANCHE	274	**288**	594	**682**
345	**343**	358	**383**	VERRAYES	321	**788**	316	**365**
931	**836**	695	**828**	VERRES	836	**264**	632	**756**
317	**266**	292	**331**	VILLENEUVE	305	**237**	258	**303**
31844	**31457**	30708	**34481**		29.510	**28414**	26.933	**32.009**

NOTES:

(*) En 1963 la gauche était formée du PCI et du PSI; en 1968, après le passage du PSI au centre-gauche gouvernemental, elle n'est plus formée que du PCI et du PSIUP, nouveau parti né de la scission du PSI.

(**) En 1963 la D.C. avait pour alliés le PRI et le PSDI; en mai 1968 ses alliés sont le PRI et le PSU, nouveau parti né de la fusion du PSDI et de la majorité du PSI. En 1963, l'extrême-droite (MSI) avait présenté ses candidats à la Chambre et au Sénat; le premier obtint 1.372 voix, le second 1.261. En 1968 il n'y a eu que des candidats démochrétiens.

(***) En 1963 le candidat au Sénat était un socialiste tandis que le candidat à la Chambre était unioniste; en mai 1968 les deux candidats étaient unionistes.